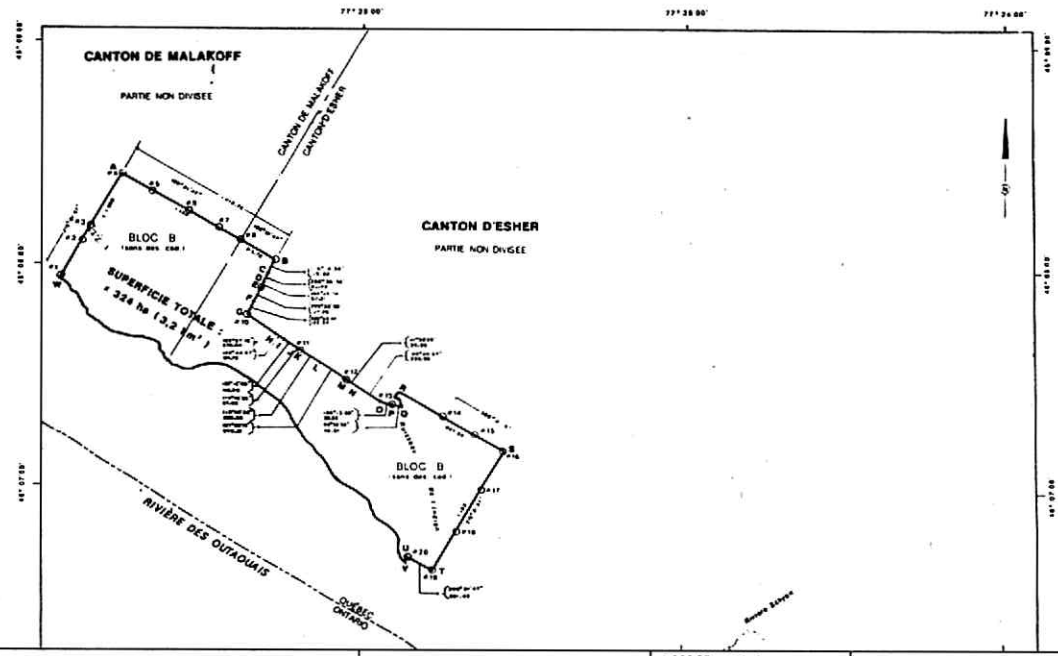

Limite de la réserve écologique

Source : Carte de compilation des arpentages, feuillets nos 31E 03 300-0101 et 31E 03 300-0201

Référence : Plan CANTON + 361 préparé par Division Largeur n° 9 et conservé aux archives du Service de l'arpentage du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)

N.B. Les directions apparaissant sur ce document sont des azimuts astronomiques en référence au méridien de longitude 77° 29'12" OUEST

Échelle 1 : 20 000

m 500 0 500m

Visa requis de l'original conservé au ministère de l'Énergie et des Ressources Service de l'arpentage
Québec, le 5 décembre 1990
Chef du service

DOSSIER 4787-A

Version par M. GUAY A.G.
Date 90-07-06

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Secteur Terres
Original conservé aux archives du Service de l'arpentage
Québec, le 4 juillet 1990
Chef du service

Seul le Service de l'arpentage est autorisé à délivrer des copies authentiques de ce document

RÉSERVE ÉCOLOGIQUE DU RUISSEAU-DE-L'INDIEN

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ : PONTIAC

Sainte Foy, le 12 juin 1990

préparé par
DENIS FISET
arpenteur-géomètre

Direction de la conservation et du patrimoine écologique
Ministère de l'Environnement du Québec

minute No 402